

FOI RÉCOMPENSÉE.

Un père de famille était établi aux Etats Unis depuis quelques années. Ses enfants commençaient à grandir, et les secours religieux et les moyens d'éducation n'abondaient pas dans l'endroit où il s'était fixé. Justement effrayé pour l'avenir de sa jeune famille, il demande à la bonne sainte Anne de lui obtenir les ressources suffisantes pour se rapatrier. Il lui promet, si elle l'exauce, de faire à pied le pèlerinage à Beaupré, une distance de vingt-trois lieues. A peine a-t-il fait ce vœu, qu'il reçoit la nouvelle d'un héritage tout-à-fait inattendu, moyennant lequel il lui est permis de retourner dans sa patrie, et d'y pourvoir plus facilement au salut de ses enfants.

— 000 —

PÈLERINAGE DU COLLÈGE DE LÉVIS A STE-ANNE
DE BEAUPRÉ.

Les faveurs que sainte Anne prodigue à notre pays bien-aimé nous engagent à invoquer sans cesse notre bonne patronne. Le collège de Lévis ne l'oublie pas non plus, et ne manque jamais d'aller lui faire, chaque année, une visite dans son vénéré sanctuaire de Beaupré. Aussi le 25 mai, le *Véga* emportait-il vers la plage où sainte Anne répand ses faveurs, tout un essaim de jeunes écoliers, allant déposer à ses pieds leurs hommages et lui adresser leurs demandes.

Le départ a eu lieu à 6 heures du matin. Après un air de fanfare, on n'entend plus bientôt sur le bateau que de pieux cantiques et des prières ferventes, digne préparation à la réception de la Sainte Eucharistie.

A huit heures, le bateau touche le quai, et nous nous rendons à l'église pour communier. C'était le moment de demander les grâces dont nous avons besoin, les uns, (ce sont les *finissants*), le courage de faire la volonté de Dieu dans la carrière qui s'ouvre devant